

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
VILLE DE GRACEFIELD  
LE 25 FÉVRIER 2019**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle du Conseil de Gracefield sis au 3 rue de la Polyvalente à Gracefield, à 18 h 30 et convoquée conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes.

Sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette et Bernard Duffy formant quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Est aussi présent le directeur général et greffier, la directrice générale adjointe / greffière adjointe, la trésorière ainsi que 12 personnes dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

**2019-02-069 OUVERTURE DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé du conseiller Mathieu Caron et résolu,

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution. Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2019-02-070 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé de la conseillère Katy Barbe et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Message du Maire
- 3- Adoption des prévisions budgétaires 2019
- 4- Adoption du règlement 188-2018 fixant pour l'exercice financier 2019, l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux
- 5- Compensation et tenant lieu de taxes
- 6- Affectations pour diminuer la tarification et taxe foncière 2019
- 7- Adoption du programme triennal des immobilisations
- 8- Certificat de disponibilité de crédit
- 9- Période de questions

10- Levée de la séance extraordinaire

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Message du maire :**

M. le maire procède à la lecture de son message.

**2019-02-071 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé du conseiller Bernard Duffy et résolu,

Que ce Conseil adopte les prévisions budgétaires 2019 présentées pour un montant des revenus de 7 404 793 \$, des charges pour 7 135 732 \$ et des conciliations à des fins fiscales pour 269 061 \$, à savoir :

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2019</b>
Taxes foncières générales	2 746 275
Taxe Sûreté du Québec	400 514
Taxe MRC	461 411
Taxes spéciales règlements d'emprunt	134 447
Eau opération	154 660
Égout opération	34 143
Tarification administration – urbanisme	219 515
Matières résiduelles (déchets)	434 978
Collecte sélective – Recyclage	133 723
Bacs roulants ordures	3 217
Bacs roulants recyclage	2 613
Dette secteur eau potable	39 408
Dette secteur eaux usées	26 252
Régie aéroport de Maniwaki H-G	34 162
Loisirs et culture	373 573
Compensation roulettes	10 424
Boues septiques MRC + vidanges	187 404
Boues septiques urgences	10 000
Plaques de numéros civiques	300
Centre d'urgence 9-1-1	15 702
Gouvernement du Québec (écoles, santé et services sociaux, CPE)	60 930
Gouvernement du Canada (Bureau poste)	795
Paiement tenant lieu de taxes et terres publiques	29 100
Transferts de droit	121 879
Transferts ententes partage de frais	1 207 417
Services rendus aux organismes municipaux	18 176
Autres services rendus	251 530
Permis, droits de mutation	153 545
Amendes et pénalités	1 500
Intérêts	135 700
Autres revenus	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>7 404 793</b>

<b>CHARGES</b>	
<b>ADMINISTRATION</b>	
Conseil	224 936
Application de la Loi	383 186
Gestion financière et administrative	464 274
Évaluation	114 018
Gestion du personnel	134 308
Autres	38 567
<b>Sous-total</b>	<b>1 359 289</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
Police, Centre 9-1-1	416 216
Sécurité incendie	346 845
Sécurité civile	1 261
Autres – brigadier, entente animaux	15 681
<b>Sous-total</b>	<b>780 003</b>
<b>TRANSPORT</b>	
Voirie municipale	1 254 646
Enlèvement de la neige	1 104 028
Éclairage des rues	35 183
Circulation, lignage de rues, plaques numéros civiques – transport collectif – RIAM aéroport	74 155
<b>Sous-total</b>	<b>2 468 012</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
Approvisionnement / traitement de l'eau potable (usine)	313 137
Réseaux de distribution de l'eau potable	131 510
Quote-part MRC – boues, contrat, péréquation, transp. (site Kazabazua)	100 730
Traitement des eaux usées (station pompage-bassin)	101 212
Réseaux d'égouts	46 922
Matières résiduelles, cueillette des déchets, élimination, cueillette des matières secondaires, recyclage, élimination des matériaux secs et plan de gestion	577 256
Cours d'eau et protection de l'environnement	9 770
Autres – vidanges fosses septiques	117 190
<b>Sous-total</b>	<b>1 397 727</b>
<b>LOGEMENT SOCIAL</b>	
Participation O.M.H., Logement en santé	7 450
<b>Sous-total</b>	<b>7 450</b>
<b>AUTRES – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	
Quote-part MRC, Clinique Santé et fonctionnement, ROSBL et MADA	69 579
<b>Sous-total</b>	<b>69 579</b>
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVEL.</b>	
Aménagement, urbanisme et zonage	240 306
Industries et commerces	26 335
Promotion touristique, ensemencement des lacs & embellissement	69 951
Autres Fleurons du Québec	1 230
Horticulture	9 153
<b>Sous-total</b>	<b>346 975</b>

<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	
Service des loisirs	170 225
Centre communautaire	52 430
Patinoires intérieures et extérieures – Aréna, etc.	89 026
Piscine (Quai)	29 395
Parcs et terrains de jeux	129 595
Parcs régionaux	60 629
Bibliothèque	65 554
Autres – MRC (Maison Culture), dons aux organismes	11 130
<b>Sous-total</b>	<b>607 984</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>	
Intérêts dette à long terme et autres frais	86 213
Frais de financement	12 500
<b>Sous-total</b>	<b>98 713</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 135 732</b>

<b>CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES</b>	
Amortissement	- 722 803
Prêt, financement, remboursement de la dette à L.T.	947 108
Activités d'investissement	72 998
Excédent (déficit) fonc. non affecté	
Excédent de fonctionnement affecté	- 38 429
Réserves financières et fonds réservés	
Montants à pourvoir dans le futur	10 187
<b>TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES</b>	<b>269 061</b>

D'autoriser la publication d'un document explicatif du budget 2019 dans une édition du journal Le Choix.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2019-02-072 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 188-2018  
FIXANT POUR L'EXERCICE FINANCIER  
2019, L'IMPOSITION DES TAXES, LES  
COMPENSATIONS POUR SERVICES ET LE  
TARIF POUR DOCUMENTS DÉTENUS PAR  
LES ORGANISMES MUNICIPAUX**

ATTENDU que l'avis de motion et le projet de règlement ont été déposés à la séance du 10 décembre 2018;

ATTENDU que les documents étaient disponibles conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Claude Gauthier et résolu,

Que le règlement no. 188-2018 fixant pour l'exercice financier 2019, l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes publics soit adopté tel que déposé.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2019-02-073 COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé du conseiller Hugo Guénette et résolu,

Que pour l'exercice financier 2019 une somme estimée à 61 725 \$ représentant 100 % du total des sommes allouées en compensation tenant lieu de taxes des immeubles des réseaux du Gouvernement ainsi que la compensation des services municipaux des postes sera appliquée directement au mode de tarification de la compensation pour le service d'aqueduc du secteur de l'ex Village de Gracefield afin de diminuer la tarification pour le dit service d'aqueduc pour l'année.

Le maire, Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2019-02-074 AFFECTATIONS POUR DIMINUER LA TARIFICATION ET TAXE FONCIÈRE 2019**

Il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé du conseiller Bernard Duffy et résolu,

De procéder aux affectations suivantes :

D'approprier le montant estimé de 9 811 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté au dossier des vidanges septiques (poste 59 13113 000) afin de diminuer la tarification 2019 relatif au coût d'opération des vidanges des boues septiques ;

D'approprier le montant estimé de 6 321 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté du dossier de l'eau potable (poste 59 13119 000) afin de diminuer la tarification 2019 relatif au coût d'opération de l'usine de l'eau potable et du réseau d'aqueduc ;

D'approprier le montant de 6 789 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté du dossier d'opération des eaux usées (bassin) et réseau d'égouts (poste 59 13120 000) afin de diminuer la tarification 2019 relatif au coût d'opération du bassin et du réseau d'égouts ;

D'approprier le montant de 4 070 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté du surplus du règlement d'emprunt des eaux usées (no. 57-2007) (poste 59 13122 000) afin de diminuer la tarification 2019 pour le service de la dette du dit règlement d'emprunt des eaux usées ;

D'approprier le montant de 3 607 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté du surplus du règlement d'emprunt du camion Freightliner 2016 et équipement (poste 59 13139 000) afin de diminuer la tarification 2019 pour le service de la dette du camion et équipement (règl. no 130-2015) ;

D'approprier le montant de 4 784 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté du surplus du règlement d'emprunt de la salle

de conseil commune avec la MRC (poste 59 13140 000) afin de diminuer la tarification 2019 pour le service de la dette de ladite salle de conseil (règl. no.141-2016) ;

D'approprier le montant de 3 047 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté du surplus du règlement d'emprunt de la salle de conseil commune avec la MRC (poste 59 13140 000) afin de rencontrer une partie de la dépense d'investissement reliée à l'installation de portes.

Le maire, Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **2019-02-075 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Hugo Guénette et résolu;

Que ce Conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation de la Ville de Gracefield pour les années 2019, 2020 et 2021, le tout tel que décrit au rapport faisant partie des présentes comme si au long reproduit.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, trésorière, conformément à la Loi, certifie que la ville dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour les dépenses prévues au budget 2019.

---

Louise Carpentier,  
Trésorière

### **Période de questions**

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

### **2019-02-076 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le maire et résolu,

De lever la séance, il est \_\_\_\_\_.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le maire

Le directeur général et  
greffier

\_\_\_\_\_  
Réal Rochon

\_\_\_\_\_  
Bernard Caouette, avocat

### **Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

\_\_\_\_\_  
Réal Rochon  
Maire